

La Direction générale de l'Armement (DGA) a notifié la commande de cinq Falcon 2000 Albatros à Dassault Aviation, le 26 septembre 2025, dans le cadre du programme d'Avions de Surveillance et d'Intervention Maritimes (AVSIMAR). Ce programme prévoit l'acquisition de 12 appareils, dont 7 ont déjà été commandés en décembre 2020. Dassault Aviation et les dizaines d'entreprises françaises associées aux programmes Falcon remercient le ministère des Armées, la Marine nationale et la DGA pour leur confiance.

Le programme AVSIMAR vise à remplacer les anciens Falcon en service. Ces appareils, malgré des modernisations successives, approchent de leur limite d'exploitation technique. La Marine a besoin de plateformes modernes capables d'assurer trois missions essentielles :

- **La surveillance des espaces maritimes** : avec 11 millions de km² de zone économique exclusive, la France dispose du deuxième domaine maritime mondial, nécessitant une capacité de surveillance étendue.
- **Le renseignement stratégique** : collecte de données électromagnétiques, interception de communications, identification de menaces.
- **La lutte anti-sous-marine** : détection et neutralisation des menaces sous la surface dans un contexte de militarisation croissante des fonds marins.

Le Falcon 2000 *Albatros* intègre un radar multifonction sous fuselage, une tourelle optronique haute performance, des hublots d'observation, un dispositif de largage de chaînes SAR (*Search & Rescue*) et des systèmes de communication dédiés. Il est basé sur l'avion d'affaires Falcon 2000LXS, dernier-né de la série des Falcon 2000 vendus à plusieurs centaines d'exemplaires dans le monde entier. Très polyvalent, le Falcon 2000LXS est doté d'une autonomie de 7 400 km et de performances à basse vitesse lui donnant accès aux aéroports les plus difficiles. Le développement du Falcon 2000 *Albatros* est réalisé par Dassault Aviation en coopération avec Naval Group, Safran et Thales. Les essais ont lieu au centre d'essais en vol de Dassault Aviation, à Istres. Les travaux de transformation sont effectués par l'usine Dassault Aviation de Mérignac.

« Depuis les Falcon 20 des Coast-Guard américains jusqu'aux Falcon 900 et 2000MSA des garde-côtes japonais, en passant par les Falcon 200 Guardian et 50 M de la Marine nationale, nous avons une grande expérience dans le domaine de la surveillance maritime, déclare Éric Trappier, P-DG de Dassault Aviation. Plusieurs pays s'intéressent à ces avions qui constituent une réponse performante aux enjeux considérables de la protection et de la sécurité maritime du territoire, comme de l'action de l'État en mer : lutte contre la pollution et les trafics, surveillance des frontières et des zones exclusives, police de la pêche, recherche et sauvetage à la mer, etc. Il est dans l'ordre des choses que la France, qui possède le deuxième domaine maritime au monde, soit en pointe dans l'utilisation de ce type d'appareil. Parallèlement, Dassault Aviation possède un savoir-faire unique en Europe dans le domaine de la patrouille maritime, avec les Atlantique 1 et 2, avions d'armes conçus pour assurer notamment la très exigeante mission de protection des sous-marins nucléaires français ».

Depuis 60 ans, Dassault Aviation a modifié de nombreux Falcon pour les adapter à la surveillance maritime, à l'évacuation sanitaire, au transport cargo, à la calibration, au renseignement, à l'entraînement, etc. Ces appareils multirôles représentent environ 10 % de la

flotte Falcon en service.

Doté de capacités de supériorité informationnelle de type SATCOM, il disposera également d'un détecteur de balise *Search and Rescue*, d'un système de largage de canot de survie et de marqueurs fumigènes pour les missions de sauvetage en mer. Les capteurs principaux de haute performance, le radar de surveillance maritime à antenne active (AESA) fonctionnant en bande X *SearchMaster* de Thales et la boule optronique Euroflir 410 de Safran seront gérés par un système de mission développé par Naval Group. Ce développement croisé reflète l'excellence technique des industriels français dans ces domaines.

Après un premier vol réussi le 24 janvier 2025, l'*Albatros* fait aujourd'hui l'objet de vols d'essais et de certification conduits avec la contribution du centre DGA Essais en vol, sur le site d'Istres (13), en vue d'une première capacité opérationnelle (PCO) fin 2026.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)